16 16

LETTRES
A
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
SUR
LA CAUSE VÉRITABLE, LA NATURE, LE SIÉGE, LES SYMPTOMES ET LE TRAITEMENT CURATIF

DE LA

RAGE HUMAINE CONFIRMÉE;

PAR

LE DOCTEUR BELLENGER,
A SENLIS (OISE).

> La vérité est toute à tous..... Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour un chacun, vous ne le pouvez taire en conscience. Jenner, qui trouva la vaccine, eût été franc scélérat d'en garder une heure le secret.
>
> (P.-L. COURIER.)

JANVIER 1840.

SENLIS,

IMPRIMERIE DE MADAME FESSART,
5, RUE NEUVE DE PARIS.

OBSERVATION XXIe.

Deux femmes traversent un bois pour retourner chez elles; un loup furieux se précipite sur l'une d'elles, qui reçoit immédiatement plusieurs blessures assez graves; la compagne de cette malheureuse, pleine de courage, se déchausse, et, armée de ses sabots, se précipite sur le loup qu'elle espère assommer, en le frappant à coups redoublés sur la tête : celui-ci se dérobe facilement à une telle attaque, fait face à son audacieux aggresseur, le mord en plusieurs endroits, et pourtant fuit.—En quelques jours, les blessures qu'ont reçues ces deux femmes guérissent. Mais à 5 mois et quelques jours de là, l'une d'elles, la plus jeune, celle qui était venue si courageusement au secours de sa compagne de route, se retrouve dans le même bois, et presque au même lieu où elle avait fait jadis une si terrible rencontre : occupée à ramasser de l'herbe, elle est surprise par un chevreuil, qui vient tout-à-coup à bondir auprès d'elle. Elle est *effrayée*, et, dans sa TERREUR, le souvenir du loup enragé, dont elle a, il y a 5 mois, failli devenir la victime, *lui revient en pensée sous les couleurs les plus sinistres*. Elle retourne chez elle, *triste, accablée, en proie au pressentiment le plus funeste*. Effectivement, bientôt des symptômes non équivoques de rage se développent, et cette infortunée succombe en 2 jours.... Sa compagne, au contraire, échappe à toute espèce d'accidents.

OBSERVATION XXIIe.

Un vieux militaire nous racontait dernièrement qu'en Hollande, un de ses camarades et lui avaient été mordus par un chien, qui déjà avait fait plusieurs victimes. Le premier fut atteint de la rage, et mourut en quelques heures.—Pour lui, s'attendant également à une mort certaine, il voulut au moins, nous dit-il, finir gaîment. En conséquence, il prit la résolution, et obtint facilement la permission de fumer, depuis le matin jusqu'au soir, pendant les 3 premiers mois qui suivirent la mort de son camarade. Il s'établit ainsi un flux continu, une abondance de salive, de mucosités (comme chez tout fumeur qui abuse de la pipe bien entendu).... et la rage ne se déclara point.—(Ces deux faits sont extraits du *Bulletin de Thérapeutique méd. et chirurg.*, tom. XVIIe, p. 332 et 335, livraison de décembre 1839.)

Dans ces 2 observations, est-ce le virus, ou la *différence d'organisation*, qui ont amené des résultats si divers?

ERRATA:

Lettre Ire, p. 3, ligne 15, *lisez* : de 6 à 15 ans.

Id., p. 9, ligne 22, 20, *lisez* : 24.

Id., p. 11, ligne 27, *lisez* : partisans.

Lettre IVe, p. 4, ligne 27, expresion, *lisez* : expression.

Au moment de mettre sous presse, voici le fait qui m'est communiqué, à la date du 27 janvier 1840, par M. le docteur Missoux, de Fournole, près St-Amand-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) :

« Ces jours derniers, 23 personnes ont été mordues par un loup hydrophobe.—8 sont mortes, parmi lesquelles un enfant de 5 à 6 ans, 2 vieillards de 70 ans, 2 hommes de 40 à 45 ans, 2 garçons de 12 à 15 ans, et un autre enfant de 8 à 9 ans.—Plusieurs vaches, plusieurs chèvres, mordues par le même animal, sont aussi devenues hydrophobes. (Ce qui vient confirmer la vérité de la phrase écrite par Aristote, et citée à la page 2 de ma 1re lettre).

» Parmi les 15 autres individus chez lesquels la rage ne s'est pas encore déclarée, 5 *n'ont pas été cautérisés,* mais ont bu les arcanes des charlatans. »

N'est-il pas on ne peut plus étonnant que, sur 23 personnes mordues par le même animal, 8 seulement aient succombé ; que 15 n'aient pas encore été atteintes par la maladie, et, sur ces 15, *précisément les* 5 *qui n'ont pas été cautérisées?*—Si ces 5 *personnes* ne sont pas victimées par la rage, osera-t-on soutenir que ce sont les arcanes des charlatans, qui les ont préservées? — Mais ces mêmes arcanes, pourquoi ne préservent-ils pas tout le monde?— Si le *virus zoo-lyssique,* dont je reconnais très-bien la contagion pour tous les quadrupèdes, et tels autres animaux qu'on voudra*, si ce virus peut être transmis à notre espèce par morsure ou autrement, pourquoi n'a-t-il pas encore déterminé *les mêmes effets chez les* 23 *personnes qui l'ont reçu, et surtout chez les* 5 *qui n'ont pas été cautérisées?....*

M. le docteur Missoux termine son importante communication par cette phrase : « Dans ce pays, vous ne réussiriez pas à détruire *la croyance au virus de la rage.*» — Que faut-il de plus, pour prouver l'OMNIPOTENCE DE LA TERREUR sur les habitants de ces contrées?... Je regrette bien vivement que ma position et ma fortune ne me permettent pas de me rendre dans le Puy-de-Dôme. Sans cela, j'aurais entrepris ce voyage, en toute célérité.

* Entre ces animaux et nous, il y a assez de différence, ce me semble, au physique comme au moral, pour que l'on cesse enfin de s'appesantir sur des objections sans valeur : aussi rien n'est-il plus illogique que de toujours conclure de leur espèce à la nôtre.

A Monsieur le Président de la Société médicale d'Émulation. B. Mojo

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'obscurité la plus profonde entoure toujours, comme vous savez, la RAGE HUMAINE, sous quelque point de vue qu'on la considère. C'est là une de ces vérités hautement reconnues par les médecins de toutes les contrées, qui ont fait une étude approfondie de cette affection.

Dans un sujet aussi grave, et dont la connaissance exacte importe tant à l'HUMANITÉ UNIVERSELLE, on ne peut donc s'entourer de trop de lumières. C'est pourquoi je m'empresse de vous adresser un exemplaire de mes *Lettres à l'Académie des Sciences* de Paris. Elles n'ont d'ailleurs jamais été destinées exclusivement pour cette assemblée scientifique; car j'ai toujours eu l'intention formelle de les soumettre à l'appréciation des *Sociétés savantes* de tous les pays.

En conséquence, Monsieur le Président, veuillez dire à votre illustre Société que je la supplie : 1° d'examiner *ces Lettres* avec la plus sévère attention; 2° de me communiquer son opinion sur la *Cause véritable*, la *Nature*, le *Siége*, les *Symptômes*, le *Traitement préservatif et curatif* de l'étrange maladie, connue sous le nom de RAGE HUMAINE CONFIRMÉE, depuis Asclépiade, qui fut le médecin et l'ami de Cicéron, jusqu'à l'époque actuelle.

Agréez l'expression des sentiments très-respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

G.-D. BELLENGER,
Docteur en médecine, à Senlis, département de l'Oise.

Senlis, Février 1840.

à Monsieur le Président de la Société médicale d'Émulation [illegible]

Monsieur le Président,

L'[illegible] les plus profonds [illegible] [illegible], comme vous savez, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] considérée [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les médecins de tous les [illegible], qui [illegible] [illegible] fondie de cette affection.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] imprimé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Paris [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tous les pays.

[illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] la plus [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'honneur d'être

Monsieur le Président,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

A MONSIEUR

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Monsieur le Président,

Depuis 10 ans, je m'occupe de recherches sur la RAGE HUMAINE. J'ai déjà eu deux fois occasion de voir cette maladie *confirmée*, parvenue à la 3me période de quelques lyssographes. La première fois, en 1829; et la seconde, le premier juillet 1836.

En outre, j'ai consulté, médité tous les médecins anciens et modernes, qui ont spécialement écrit sur ce sujet. De ce nombre, sont : Asclépiade le Bithynien, Thémison, Celse, Pline le naturaliste, Arétée, Dioscoride, Cœlius Aurelianus, Æschriou, Galien, Oribase, Ætius, Paul d'Egine, Avicenne, Myrepsus, Sérapion, Actuarius, Arnaud de Villeneuve, Gentilis, Pierre d'Abano, Leonicenus, Niphus, Fracastor, J.-C. Scaliger, Mattioli, Ambroise Paré, Sydenham, Ravelly, Boerhaave, Van Swieten, Morgagni, Astruc, Fournier, Belloste, Pierre Desault, Hunauld, Chirac, Boissier de Sauvages, C. Nugent, Cullen, Brown, Andry, Portal, Le Roux, Baudot, Bouteille, Bonel de la Brageresse, Mathieu, Metzler, Enaux, Chaussier, Bosquillon, Debrez, de la Vergne, Girard, Lalouette

Busnout, Delondre, Bleynie, Pierre Frank, Joseph Frank, Hahnemann, Pinel, Broussais, Flamant, MM. J. Simon, Trolliet, Gorcy, de Saint-Martin, Roche, Sanson, Martinet, Boisseau et P. Jolly. — Tous ces auteurs, à deux ou trois exceptions près, se sont copiés les uns les autres, presque mot pour mot,

Je sais bien aussi qu'Homère, Polybe, Démocrite d'Abdère, Xénophon, Hippocrate, Platon, Euripide, Aristote et Nicandre de Colophon, connaissaient parfaitement la rage du chien. Mais ils n'ont jamais parlé, ni entendu parler, de leur temps, de ce qu'on appelle encore aujourd'hui la *rage humaine*. L'immortel précepteur du grand Alexandre a même écrit que « tous les animaux mordus par le chien enragé, contractaient sa maladie, *excepté l'homme, plên 'anthrôpou*, et qu'ils en mouraient. » (Aristote, Hist. des animaux, livre VIII, chap. 22.)

Je n'ignore pas non plus les expériences tentées sur des chiens avec la *salive* de personnes enragées, dans le 18me siècle et au commencement du nôtre.

Maintenant, voici le résumé de mes recherches, et d'une expérience faite sur moi-même, le 1er juillet 1836 :

I.

La majorité des médecins reconnaît aujourd'hui deux espèces de *rage humaine*, l'une dite *spontanée*, et l'autre dite *traumatique* ou *communiquée*.

II.

Entre les symptômes de la rage spontanée et ceux de la rage traumatique ou communiquée, nulle différence : même terminaison prompte et funeste. — D'où je conclus que la cause est la même dans les deux cas.

III.

Point de rage spontanée sans TERREUR. — Si, dans un seul cas, la *terreur* suffit *seule* au développement de cette affection, je ne vois pas la nécessité d'un virus rabiéique..... (Qui ne sait que cette cause morale a suffi *seule*, dans mille circonstances?)

IV.

Une cause matérielle comme un *virus*, et une cause morale comme la *terreur*, peuvent-elles produire des effets absolument identiques? — Je ne le pense pas.

V.

La *terreur* ne manque jamais de donner lieu à la rage dite spontanée. — Le soi-disant *virus rabien* n'engendre pas toujours la rage dite communiquée; il s'en faut même de beaucoup.... Ce virus (chose vraiment étrange, et qu'on ne saurait trop remarquer!!) n'est funeste qu'aux sujets *éminemment nerveux* [1], bilieux, mélancholiques, et à certains enfants de 8 à 15 ans. — Or, ne sait-on pas, d'une manière indubitable, que les uns et les autres, doués d'une imagination très-vive, très-facilement *exaltable*, et, partant, très-crédules, très-peureux, sont aussi les plus susceptibles de subir la pernicieuse influence de la *terreur?* — (Cette cause morale, dont l'omnipotence est incontestable, sans

[1] La 19e observation (pages 15 et 16 de la 4e lettre), qui date de 6 mois à peine, vient aussi à l'appui de cette remarque. Il en est de même de tous les faits que la science possède à milliers sur ce sujet. — A l'avenir, en tout cas à peu près semblable à celui du 9 juin 1839 (19e observation), au lieu de tuer l'animal *réputé enragé* avec tant de précipitation, il vaudra beaucoup mieux le recueillir, l'isoler, lui donner à boire et à manger, pour voir ce qui lui aviendra. — Je puis affirmer que ces précautions si simples, si faciles, ont déjà prévenu plus d'une catastrophe.

bornes, ne doit pas être confondue avec la *crainte*, la *peur*, ou la *frayeur*, comme l'ont fait quelques médecins renommés. Il s'en faut bien qu'elle soit leur synonyme. Elle est, au contraire, le zénith, l'apogée des trois autres.)

VI.

Les virus et les venins, *connus, prouvés*, n'engendrent-ils pas les mêmes effets chez tous les individus, sans aucune exception? — S'il n'en est pas de même du virus anthropo-lyssique, s'il lui faut, pour manifester ses effets, des personnes *prédisposées, prédestinées*, comme l'avouent ses plus chauds partisans, forcés qu'ils sont de le reconnaître par l'examen approfondi du sujet, *c'est que ce virus n'existe pas*...... Qu'ils nous trouvent donc une seule organisation, dans l'univers entier, réfractaire au *venin* de la vipère, ou du serpent-à-sonnettes, inoculé par la morsure de ces reptiles.

VII.

On n'a jamais vu un idiot, un crétin, un lymphatique bien insouciant, bien lourd, un seul enfant de 2 à 5 ans, périr de la rage. — Donc, la *terreur* est, chez les humains prédisposés, l'unique cause de cette maladie confirmée, comme l'ont très-bien dit Bosquillon, le professeur Flamant, de Strasbourg, et plusieurs autres médecins, non moins distingués, non moins logiques. — Le démontrer autrement qu'en paroles, sera chose facile.

VIII.

Si le virus homino-rabien n'était pas une chimère, verrait-on des *incubations* de 6 mois, 1 an, 5, 7, et même 10 années?..... Mais, pendant ce laps de temps, la santé est demeurée parfaite; il a fallu une cause ter-

rifiante, une nouvelle imprudemment annoncée, comme chez le marchand de Montpellier, dont parlent Chirac et Sauvages[1], pour donner lieu à une maladie très-promptement mortelle. — Où donc était le virus rabien, dans ce cas et mille autres semblables? En quel tissu, dans quel minime recoin de l'économie, se tenait-il caché si sournoisement? comment concevoir qu'il ait attendu cette nouvelle, pour donner signe de sa présence, pour faire si funeste explosion?..... Si cette nouvelle eût été passée sous silence, la mort serait-elle arrivée dans le même temps, et de la même manière? — Il me semble qu'il est bien permis d'en douter.

IX.

Si le virus homino-rabien existait réellement, verrait-on des personnes, cautérisées sur-le-champ par des maîtres en chirurgie, puis droguées avec tous les soi-disant préservatifs, après avoir été profondément ou *légèrement* mordues, verrait-on ces personnes succomber à la rage, dans un temps plus ou moins court; — et d'autres, après avoir reçu les mêmes blessures, échapper à cette affection, sans avoir recouru ni à la cautérisation, ni au moindre breuvage? — Donc le virus canino-rabien, inoculé par morsure ou autrement, n'est pour rien, chez les prédisposés, dans la production de cette maladie confirmée.

X.

La maladie, vulgairement connue sous le nom de rage humaine confirmée, est une *névrose*, comme l'atteste sa reproduction constante par accès plus ou moins tranchés, suivant les individualités.

[1] Voy. la 4e lettre, obs. 1re, page 9.

XI.

Elle a son *siége dans le larynx*, comme le prouvent la dyspnée et l'altération de la voix, qui finit par devenir d'une *raucité très-remarquable*. — Tous les autres *symptômes nervosiques* sont dus à l'épouvante occasionnée par les paroxysmes de la SUFFOCATION [1], qui ne permettent pas au patient de douter de sa fin prochaine. — Du reste, dans les accès intenses, il y a constamment *priapisme* ou *nymphomanie*, comme dans les cas d'asphyxie par strangulation.

L'*hydrophobie*, ou crainte de l'eau, des liquides, des boissons, tient précisément à la tourmente du canal aérien. Malgré la soif la plus excessive, déterminée par la stase du sang à l'intérieur, durant l'accès, le malade n'ose la satisfaire. Il appréhende, *comme par instinct*, que la déglutition des liquides ne ramène l'étranglement, à cause des mouvements qu'elle imprime surtout au larynx. — Quant aux *envies de mordre*, on ne les remarque jamais chez l'enragé que l'on traite avec douceur, que l'on entoure de soins affectueux.

XII.

Dans la rage humaine, la mort arrive toujours par *étranglement*, par *suffocation*, et d'autant plus promptement, que les accès ont été plus violents, plus longs et plus fréquemment répétés. — La terminaison funeste a donc lieu, dans certains cas, au bout de 10 ou 24 heures seulement; et, dans d'autres, au bout de 5 à 6 jours.

[1] En lisant avec attention, seulement 20 observations de rage bien complètes, il est impossible de n'être pas frappé de la constance de ce formidable symptôme.

XIII.

Après le dernier accès, survient l'agonie. Sa durée peut n'être que d'une heure, ou bien d'un jour et même plus. Elle est toujours d'autant plus courte, que les accès ont été plus fortement dessinés, plus fréquents et plus longs. — Pendant les premiers moments de l'agonie, le malade ne perd pas complètement connaissance. Il peut encore répondre, très-lentement il est vrai, à la plupart des questions qui lui sont adressées.... Mais les paroxysmes de la *suffocation* ont porté un trouble mortel dans les ressorts de l'organisme; et le pauvre patient finit par s'éteindre, avec un calme d'autant plus étonnant, que, quelques heures auparavant, son agitation et ses souffrances extrêmes, glaçaient d'épouvante les assistants les plus intrépides.

XIV.

La nécropsie la plus experte, la plus minutieuse, à la suite de cette maladie, ne montre aucune phlogose, aucune lésion, aucune altération, capables de rendre suffisamment raison de la célérité de la mort. — Le scalpel découvre seulement la *turgescence sanguine* de tous les organes supérieurs et inférieurs au siége du mal, comme dans les cas de pendaison, ou de mort prompte, causée par l'introduction de corps étrangers dans les voies aériennes.

XV.

A mon sens, le seul traitement rationnel de la rage humaine confirmée consiste dans les trois indications suivantes :

A. Tout d'abord, *remonter le moral* du patient, en l'assurant fortement de la possibilité de sa guérison ; pacifier ensuite la névrose laryngienne, à l'aide de 3 vésicatoires extemporanés, que l'on applique sur les parties

latérales du col et à la nuque ; toutes les 3 ou 4 heures, on les saupoudre d'un grain d'acétate, de sulfate, ou d'hydrochlorate de morphine. —

B. Injecter dans l'estomac, à l'aide d'une sonde œsophagienne, des liquides froids, acidules, afin d'étancher la soif brûlante, qui torture l'infortuné malade.... Ce qui fit écrire à Celse cette phrase si pittoresque et si vraie : « *Miserrimum morbi genus, in quo simul æger et siti, et aquæ metu, cruciatur!!!...* » —

C. Si ces deux moyens ne suffisent pas pour prévenir les accès, ou atténuer notablement leur intensité, il faut en toute hâte pratiquer la *laryngotomie*, ou bien introduire une sonde dans le conduit aérifère, afin de s'opposer à la suffocation, nécessairement mortelle après 8 ou 10 accès. —

(J'ai par devers moi un fait où ces trois moyens ont complètement réussi, après 6 accès des mieux caractérisés[1]. — Dans une maladie comme la rage, combattue maintes fois par des moyens absurdes, barbares, homicides, n'est-il pas du devoir de tout médecin, ami de l'humanité, de s'empresser de faire connaître à tous un *traitement curatif* qui lui semble rationnel, ne comptât-il encore qu'un succès? Dans tous les cas et chez tous les individus, la *médication* que je viens d'indiquer, ne peut avoir de funestes résultats; et quand même elle ne sauverait pas constamment les malades, *jamais, non jamais*, elle ne compromettra leur existence. Les médecins ne doivent donc pas balancer à y recourir, toutes les fois qu'ils seront appelés à traiter des maladies de cette nature... Certes, il n'en est pas de même des *saignées à blanc*, des *myriades de sangsues*, des *bains de surprise, de violence*, et surtout du *traitement* employé dernièrement au Grand-Hôpital de Milan. — Il y a deux ans à peine, en 1837, M. Sornani, chirurgien en chef de cet hôpital,

[1] *Une expérience sur la rage humaine*, etc., pag. 66 et suivantes.

n'a pas craint de faire mordre par une *grosse vipère*, à deux reprises différentes, un pauvre enfant de 9 ans, atteint d'hydrophobie..... Par cette monstrueuse expérience, qui fait honte à notre siècle, M. Sornani voulait s'assurer si le venin du reptile *ne neutraliserait pas* le prétendu virus hydrophobique!!!.....— Est-il donc rien de plus digne des *grandes sociétés savantes* que de faire tout ce qui dépendra d'elles, pour s'opposer au retour de semblables tentatives?.....)

XVI.

Si l'on parvient à rassurer les esprits, la *terreur* ne se manifestera plus. — Alors, on pourra rayer la rage humaine des cadres nosologiques; « *Sublatâ causâ, tollitur effectus....* »

Je crois fermement que le 19e siècle aura l'honneur d'obtenir cet admirable résultat. Mais, pour en faire la conquête, il faut que nos sociétés savantes daignent s'occuper de cet important sujet, d'une manière spéciale; il faut, en un mot, l'immense autorité de nos corps d'élite..... Ce n'est pas un médecin inconnu qui pourra jamais extirper seul des préjugés, si profondément enracinés. L'intérêt universel exige donc impérieusement que chaque paragraphe de cette première lettre, et les 20 observations relatées dans la 4e, soient l'objet d'un examen très-approfondi.

Monsieur le Président, nous avons aujourd'hui, de compte fait, au moins *quatre cents monographies* sur cette affection, sans parler des articles de journaux, de dictionnaires, des instructions ministérielles, départementales, etc., etc..... Et cependant, *son étiologie réelle, sa curation*, ne sont pas plus avancées qu'au temps de Dioscoride, servilement copié et recopié, Dieu sait combien de fois, pendant 18 siècles passés. N'est-ce pas désolant?

Il est donc certain qu'une discussion pure et simple n'aboutirait encore à rien de positivement concluant.

En conséquence, Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous adresser les trois propositions suivantes :

1° Je supplie l'Académie de vouloir bien, s'il est possible, consacrer une demi-séance à m'écouter. Je lui exposerai très-brièvement les autres raisons qui militent, d'une manière victorieuse, en faveur du sentiment de l'illustre Bosquillon, et du professeur Flamant, mon ancien maître.

2° Je suis tout prêt à *me faire inoculer* derechef, autant de fois qu'on voudra, le *virus lyssique*, recueilli sur n'importe quel animal enragé.

3° Après cette expérience, *je me ferai mordre par un chien enragé*, et n'opposerai à cette morsure ni la *cautérisation*, ni *aucun remède* pris à l'intérieur.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous daignerez me faire savoir si cette lettre sera prise en considération. Ne le mérite-t-elle pas à tous égards, puisque son but unique est l'intérêt de l'humanité tout entière?

Veuillez agréer etc.

Senlis, 25 août 1839.

Nota.—Le mercredi, 2 octobre suivant, cette lettre a été lue devant la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, qui compte, parmi ses membres, MM. Thénard de l'Institut, de Doudeauville, de Lasteyrie, de Gérando de l'Institut, Jomard de l'Institut, de Praslin, de Montmorency, Costaz de l'Institut, Agasse, etc., etc. Sa lecture a été écoutée avec la plus vive attention. Plusieurs membres de cette assemblée savante, et M. Jomard entre autres, ont cité bon nombre de faits, qui venaient à l'appui des idées de l'auteur. Mais ce qui prouve, par dessus tout, que cette lettre mérite d'être prise en considération par nos corps d'élite, c'est qu'elle a été transmise directement à M. le Ministre de l'Intérieur par la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.*

Cette même lettre a été reproduite en majeure partie par le *Journal du Peuple* du 29 septembre 1839, et en entier par le *Bulletin général de Thérapeutique médicale et chirurgicale* des 15 et 30 janvier 1840, (tom. XVIII, pag. 52 et suivantes). Ce *Recueil pratique,* dont la rédaction en chef est confiée à M. le docteur Miquel, occupe l'une des premières places, au dire de tous ceux qui le connaissent, parmi nos meilleures publications médicales de Paris.

Cependant, je sais fort bien que tout cela ne fera aucun effet sur l'esprit des partisans *quand même* du virus homino-rabien... Mais voici un petit passage qu'il est très-utile de rappeler ici; car il ne manque jamais de mettre leur éloquence aux abois.— Comment concevoir, en effet, que ce virus ait perdu ses propriétés léthifères en Asie, et les ait conservées dans les autres parties du globe? A-t-on déjà vu des virus non-chimériques se comporter de la sorte?.... Priez les plus malins partisans du virus lyssique de vous donner une explication tant soit peu plausible de ces étrangetés, et vous verrez ce qu'ils vous répondront.—Au reste, les grandes vérités contenues dans le paragraphe suivant, sont toujours attestées par les plus savants orientalistes de l'univers entier:

«La preuve la plus convaincante que la Rage humaine est uniquement l'effet des premières impressions que nous avons reçues, et qu'on peut *l'anéantir* en déterminant chez les enfants des impressions contraires, c'est que *cette maladie est inconnue,* et qu'on

ne croit pas même qu'elle puisse exister, dans tous les pays où l'on a une sorte de vénération pour le chien, où l'on est persuadé que cet animal est ami de l'homme et incapable de lui nuire.— Ainsi on rencontre dans toute l'Égypte, dans toute la Turquie, dans Constantinople surtout, quantité de chiens affamés et errants, qui n'ont point de maîtres; on les approche sans crainte, *et l'on n'y entend jamais parler de la rage*. On objectera en vain que cette différence tient à la nature du climat; les mêmes contrées où la rage est absolument inconnue aujourd'hui, la Turquie asiatique principalement et l'île de Candie, passaient autrefois pour en être le berceau. Cette affection y était même en quelque sorte épidémique, au rapport de Cœlius Aurelianus.—Il est donc évident qu'on ne peut attribuer l'avantage dont jouissent aujourd'hui les peuples de ces régions, qu'à la sécurité qu'on leur a inspirée dès l'enfance; et qu'*il faut uniquement*, en France comme ailleurs, TRANQUILISER L'IMAGINATION, pour *préserver* du triste fléau, vulgairement connu sous le nom de *Rage humaine*.»— (Ce passage est extrait du *Mémoire*, trop peu médité, du célèbre Bosquillon, l'un des plus savants médecins du commencement de notre siècle).

ERRATA:

Lettre Ire, p. 3, ligne 15, *lisez*: de 6 à 15 ans.
Id., p. 9, ligne 22, 20, *lisez* : 24.
Lettre IVe, p. 4, ligne 27, expresion, *lisez* : expression.
Id., p. 11, ligne 27, *lisez* : partisans.
Id., p. 14, ligne 19, *lisez* : le 25 à 11 heures du soir.

A MONSIEUR

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Monsieur le Président,

Le 25 août dernier, j'ai eu l'honneur de vous adresser une lettre, contenant le résumé de mes recherches sur *la cause véritable, la nature, le siége, les symptômes et le traitement curatif* de la Rage humaine confirmée.

Le 6 octobre suivant, M. Arago a eu la bonté de m'apprendre qu'une commission avait été nommée pour examiner ma lettre, et qu'elle devait en faire un rapport à l'Académie.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, je viens vous prier de vouloir bien me faire connaître les noms de MM. les commissaires. Je désire vivement leur communiquer plusieurs faits authentiques peu connus, et surtout mes notices bibliographiques, qui sont excessivement curieuses.

Vous savez, Monsieur le Président, qu'avant moi, l'illustre Bosquillon et le professeur Flamant, de Strasbourg, ont nié *l'existence du virus rabien* chez l'homme. Dans le MÉMOIRE du premier, publié en 1802, on lit ces deux phrases si explicites : « Une longue expérience

« m'a convaincu qu'on ne pouvait attribuer qu'à la TER-
« REUR, l'hydrophobie, qui succède à la morsure d'un ani-
« mal réputé enragé. — En conséquence, quelque faible
« que soit l'espoir que j'ai de réussir parfaitement, l'ob-
« jet dont il s'agit étant de la plus haute importance, l'in-
« térêt universel me détermine à exposer *les raisons* qui me
« forcent à m'écarter de l'opinion généralement reçue :
« *elles sont le résultat de* QUARANTE ANS DE RÉFLEXIONS
« ET D'EXPÉRIENCE..... (pag. 2 et 16 du *Mémoire* cité). »
— Une telle opinion, émise par un homme de la valeur de Bosquillon, et adoptée par plusieurs autres savants de son époque, ne mérite-t-elle pas, sous tous les rapports, d'être prise en très-sérieuse considération par l'une de nos premières sociétés savantes ?

D'ailleurs, parmi les recherches auxquelles je me livre depuis 10 ans, il n'y en a pas une qui ne tende à mettre hors de doute le sentiment de ces deux hommes célèbres. — Je me range donc aussi à l'avis des Bosquillon et des Flamant ; et je suis toujours prêt à en démontrer *la vérité*, non en paroles, mais par des faits, par des expériences publiques, répétées sur moi-même.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous daignerez me faire honorer d'un mot de réponse, le plus tôt possible.

Veuillez agréer etc.

Senlis, 8 décembre 1839.

A MONSIEUR

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Monsieur le Président,

Je viens de voir dans plusieurs journaux, notamment dans le *Courrier Français* et *la Gazette de France* de mercredi dernier 11, que l'Académie s'était occupée de ma première lettre, dans sa séance de lundi 9 courant; que MM. Magendie et Breschet, sans doute membres de la commission dont m'avait parlé M. Arago, le 6 octobre, ont prétendu « 1° que des *expériences positives* « avaient mis hors de doute l'existence du virus rabien; « 2° que ce virus pouvait s'inoculer aussi facilement « que le virus de la vaccine; 3° que des chiens étaient « devenus enragés par l'application de *la salive d'hom-* « *mes* atteints de cette maladie. »

Ces assertions sont trop graves et trop terrifiantes, pour que je les laisse passer sans réponse.

En fait d'*expériences positives*, nous ne connaissons que *la suivante*, depuis le premier siècle de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Encore la devons-nous à MM. Magendie et Breschet, assistés sans doute de MM. Serres et Double..... Or, voici cette fameuse expérience, telle qu'elle est rapportée dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, dont M. Magendie fut l'un des col-

laborateurs : « Le 19 juin 1813, MM. Magendie et « Breschet inoculèrent à deux chiens bien portants la « bave d'un homme enragé nommé Surlu, qui, le « même jour, mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris : l'un « des chiens enragea le 27 juillet suivant; ils firent « mordre alors d'autres chiens qui, à leur tour, devin-« rent enragés; et ils propagèrent ainsi la maladie pen-« dant tout l'été.» (Ouv. cité, tom. 14e, p. 107).

A cela, je réponds : 1° qu'avant MM. Magendie et Breschet, Vaughan, Babington, Giraud, Bosquillon, Girard, Paroisse, en France et en Angleterre, tous médecins ou chirurgiens non moins habiles, non moins véridiques que nos deux contemporains, avaient tenté des expériences semblables, *sans aucun succès*, c'est-à-dire sans qu'aucun des animaux inoculés ait contracté la rage, malgré les précautions prises pour assurer la contagion; 2° que, dans le temps, le célèbre Bosquillon et le professeur Flamant, de Strasbourg, nièrent avec force la vérité de l'expérience de MM. Magendie et Breschet..... Aussi Flamant disait-il souvent, en parlant de cette expérience : « elle a été faite en présence de plu-« sieurs médecins et d'un grand nombre d'élèves, c'est « vrai; mais aucun des assistants n'a vu le chien qui « enragea le 27 juillet, et encore moins tous ceux aux-« quels il communiqua sa maladie. Il n'y a, dans toute « notre France, que les grands expérimentateurs, Bres-« chet et Magendie, qui aient vu cette innombrable « quantité de chiens, auxquels la bave de Surlu fut si « funeste, pendant tout l'été de 1813. » — Mais, voici une autorité bien autrement grave, toute récente, et non moins incrédule que Flamant.

Le 3 février 1838, j'ai eu l'avantage d'amener l'Académie de médecine à se prononcer, de la manière la plus formelle, contre l'expérience de MM. Breschet et Magendie. A la séance de ce jour, on a fait lecture d'un rapport de MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy et Dubois d'Amiens. Dans ce rapport, on trouve cette phrase à jamais mémorable : « Et d'abord, « chacun sait qu'il n'existe pas encore dans la science, « *un seul exemple bien authentique de communication ra-* « *bique de l'homme à l'homme ;* ensuite, *rien ne prouve au-* « *jourd'hui que* LA SALIVE HUMAINE *ait* UN POUVOIR CON- « TAGIEUX *dans le cas de rage.* » — (Voyez le Bulletin de l'Académie de médecine du 28 février 1838, n° 10, tom. 2ᵉ, pag. 438, lig. 21, et pag. 439, lig. 1).

Cette phrase qui, fort heureusement, donne le démenti le plus complet à la prétendue expérience de MM. Magendie et Breschet, cette phrase a été adoptée *à l'unanimité* par l'Académie royale de médecine, dans sa séance du 3 février 1838.

Ainsi, vous le voyez, Monsieur le Président, malgré le dire de MM. Magendie et Breschet ; malgré la salive de Surlu, et l'innombrable quantité de chiens auxquels elle transmit la rage, durant tout l'été de 1813, « *rien* « *ne prouve aujourd'hui que* LA SALIVE HUMAINE *ait un* « POUVOIR CONTAGIEUX *dans le cas de rage.* »

Eh bien! maintenant l'Académie peut prononcer en toute connaissance de cause. Et il est indubitable que MM. Breschet et Magendie n'auront jamais raison seuls contre l'Académie de médecine tout entière, contre les Vaughan, les Babington, les Giraud, les Girard, les Paroisse, les Bosquillon et les Flamant.

Quant à M. Double, dont personne plus que moi n'estime le profond savoir sur tous les autres points médicaux, ayez la bonté de lui dire, Monsieur le Président, que je l'engage à relire, très-attentivement, le IXe paragraphe de ma lettre du 25 août. Cette lecture le convaincra que *la cautérisation* est un moyen tout-à-fait infidèle ; et que le seul moyen vraiment efficace contre de terribles dénouements, est *l'annihilation de la* TERREUR, *cause unique* de l'affection nerveuse, vulgairement connue sous le nom de rage humaine confirmée. — Comment s'obtiendra l'anéantissement de cette homicide cause morale ? en démontrant à tous la vérité des *deux dernières propositions* de ma première lettre.

Monsieur le Président, quelle que soit la décision de l'Académie au sujet de cette 3me lettre, je me permettrai de lui dire qu'une maladie sur laquelle on a déjà écrit 400 *monographies*, sans qu'il y ait accord unanime, est une maladie complètement inconnue ; que *l'intérêt universel* exige impérieusement que cette maladie soit étudiée de nouveau, avec la plus scrupuleuse attention ; et que les expériences publiques, *dont je réitère la proposition*, valent bien la peine d'être prises en considération très-sérieuse.

Au surplus, je suis de ceux qui ont foi dans le temps. La vérité percera tôt ou tard, et triomphera sans peine des faibles obstacles du moment.

Veuillez agréer etc.

Senlis, 14 décembre 1839.

Nota.—La première lettre du 25 août 1839, ayant été lue à l'Académie des Sciences, avant le 6 octobre suivant, comme me l'a positivement affirmé M. Arago, (*lettre 2e, paragraphe second*) n'est-il pas inconcevable que MM. Magendie, Breschet, Serres et Double, ne se soient pas prononcés de suite contre le contenu de cette missive?—N'est-il pas inconcevable qu'il ait fallu plus de 2 mois à ces Messieurs, pour réfléchir, pour se concerter, et proclamer leur tardive désapprobation?—N'est-il pas encore plus inconcevable que MM. Roux et Larrey, également membres de la Section de Médecine et de Chirurgie, que les autres médecins, qui siégent en assez grand nombre à l'Académie des Sciences, ne se soient pas rangés à l'avis de leurs quatre collègues? — En prenant la parole pour dire si peu de chose, n'est-on pas en droit de penser que MM. Serres et Double [1], qui n'ont pas vu, de leurs propres yeux, les incroyables résultats de l'Expérience du 19 juin 1813, qui n'ont jamais fait *une seule expérience semblable*, n'est-on pas en droit de penser que ces Messieurs ont voulu seulement rendre un bon office à MM. Breschet et Magendie, dont l'embarras grand se conçoit sans peine, après le démenti si positif qui leur a été donné par l'Académie de Médecine, dans sa séance du

[1] A la séance de l'Académie des Sciences du 9 décembre, M. le docteur Serres a cru devoir apprendre à ses savants collègues que « *l'idée d'attribuer l'hydrophobie à l'imagination n'était pas nouvelle, et qu'elle datait du médecin Bosquillon.....* » — Cette découverte n'a pas dû coûter beaucoup de recherches à M. Serres. Le lecteur s'en est déjà convaincu, en lisant le VIIe paragraphe de la 1re lettre, p. 4, et la 2e lettre du 8 décembre.—Ce même jour, 9 décembre, M. Double a parlé des *préservatifs*, qui sont toujours bien inconnus, comme le prouve la désharmonie complète qui règne encore sur leur compte. M. Double a prétendu, en outre, que « *la cautérisation était le seul moyen efficace contre un terrible dénouement....* » Le savant M. Double sait cependant mieux que personne, que la cautérisation, employée sur l'heure même par des chirurgiens très-habiles, compte beaucoup plus d'insuccès que de réussites. Pour lever toute espèce de doute à cet égard, il suffira de se rappeler le IXe paragraphe de la 1re lettre, p. 5, et de lire attentivement les observations IVe, VIIe, VIIIe, IXe, XVIIe et XVIIIe de la lettre suivante.

3 février 1838?.... Je livre ces quelques interrogations à la sagacité du lecteur impartial; c'est à lui d'en tirer la conséquence toute naturelle.

IV.

A MONSIEUR

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Monsieur le Président,

Ayez la bonté de dire à l'Académie que je la supplie de m'excuser si je l'importune encore de cette nouvelle lettre. Mais il est de mon devoir de protester de toutes mes forces contre une phrase que je lis dans le *Courrier Français* du 25 courant. Ce journal m'est envoyé à l'instant par un de mes amis. M. X., rédacteur de cette feuille, et auteur du compte-rendu de la séance académique du 23, prétend que la phrase suivante est *textuellement copiée* sur l'extrait du procès-verbal lu, à la séance de ce même jour, par M. Arago, et adopté par l'Académie :

« M. Bellenger demande de nouveau qu'une com-
» mission soit chargée de faire un rapport sur un *Mé-*
» *moire concernant la non-existence de la rage chez l'homme.* »

Il est vraiment inconcevable que M. Arago ait prononcé une semblable phrase, et que l'Académie l'ait laissée passer.—En effet, l'Académie tout entière, Monsieur Arago, et vous-même, Monsieur le Président, vous

savez très-bien que *je n'ai jamais nié l'existence de la rage chez l'homme*, puisque j'ai déjà vu, de mes propres yeux, deux personnes mourir de cette maladie. —Au surplus, ma première lettre du 25 août est là pour prouver que l'on m'a fait dire ce que je n'ai jamais pu dire. Voici la phrase qui se trouve dans cette lettre, mot pour mot :

« J'ai déjà eu deux fois occasion de voir la rage hu-
» maine confirmée, parvenue à la troisième période de
» quelques lyssographes ; la première fois, en 1829 ; et
» la seconde, le 1er juillet 1836. »

Après avoir protesté, comme je devais le faire, contre l'étrange phrase que l'on m'a prêtée, permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Président, que la décision prise par l'Académie, dans sa séance du 23 courant, ne m'a pas surpris le moins du monde. J'étais bien certain *qu'il ne serait pas donné de suite à ma demande*. Il est fort évident pour tous que l'Académie ne pouvait s'en occuper, en présence de deux de ses membres, MM. Magendie et Breschet. — En m'adressant à cette savante assemblée, je voulais seulement savoir si quelqu'un de ses honorables membres avait vu, de ses propres yeux vu, *l'expérience* de MM. Breschet et Magendie, du 19 juin 1813; si quelqu'un de ses membres avait vu les deux chiens bien portants, inoculés avec la salive de l'hydrophobe Surlu; si quelqu'un de ses membres avait vu le chien qui enragea le 27 juillet 1813 ; si quelqu'un de ses membres avait vu la grande quantité de chiens auxquels MM. Breschet et Magendie communiquèrent la rage avec leur animal inoculé, pendant tout l'été de 1813; si quelqu'un de ses membres savait pertinemment ce que devint l'autre chien inoculé le même jour, ce

qu'il lui advint, et *pourquoi il ne contracta pas la rage*, comme son compagnon d'expérience. — Eh bien ! j'ai obtenu une grande partie du résultat que je me suis proposé !!! Car il est positivement démontré aujourd'hui qu'aucun de messieurs les Membres de l'Académie des Sciences n'a vu, de ses propres yeux, *ni le chien* qui enragea le 27 juillet 1813, ni *un seul* de tous les chiens qu'il mordit, et auxquels il communiqua la rage, au dire de MM. Breschet et Magendie. Oui, il est maintenant de notoriété qu'aucun de messieurs les Académiciens n'a vu *un seul de ces animaux*, pas même MM. Serres et Double... Flamant avait donc mille fois raison de s'écrier : « Dans toute notre France, il n'y a que les grands expé- » rimentateurs Breschet et Magendie, qui aient vu l'in- » nombrable quantité de chiens auxquels la salive de » Surlu fut si funeste, pendant tout l'été de 1813 !!! »

Quand je m'adressai à l'Académie royale de médecine, je ne voulais de cette société savante, que cette phrase si explicite, et adoptée *à l'unanimité*, dans sa séance du 3 février 1838 :

« Et d'abord, chacun sait qu'il n'existe pas encore » dans la science un seul fait bien authentique de com- » munication rabique de l'homme à l'homme ; ensuite, » *rien ne prouve aujourd'hui que la* SALIVE HUMAINE *ait un* » POUVOIR CONTAGIEUX *dans le cas de rage*. »—(Textuellement copiée dans le Bulletin de l'Académie royale de Médecine, du 28 février 1838, tome 2e, pages 438 et 439.)

Est-il possible, Monsieur le Président, de donner un démenti plus clairement formulé ? (J'en demande mille pardons à l'Académie, mais *démenti* est le mot propre.) — En présence de cette phrase si récente, que devient

l'*expérience* de MM. Breschet et Magendie, expérience si étrange et si peu connue, qu'aucun des collègues de ces messieurs n'en a été témoin oculaire, pas plus à l'Académie de Médecine qu'à l'Institut, pas plus M. Serres que M. Double? —Que devient la bave de Surlu, et le chien auquel cette bave fit contracter la rage, le 37e jour après l'inoculation? — Que devient cette innombrable quantité de chiens, auxquels l'un des chiens inoculés, le 19 juin 1813, transmit sa maladie, pendant tout l'été de cette même année?...

Ainsi, ce n'est plus simplement un obscur médecin de campagne, si facile à terrasser, c'est l'Académie royale de Médecine elle-même, qui n'est pas au courant de la science, s'il faut en croire MM. Breschet et Magendie.— C'est fort bien fait, ma foi. Pourquoi aussi l'Académie de Médecine se permet-elle de proclamer que *l'hydrophobie humaine n'est pas susceptible d'être communiquée par l'inoculation avec de la salive humaine?* Pourquoi ne se rangeait-elle pas à l'avis de MM. Breschet et Magendie, « qui, dans la séance de l'Académie des Sciences du 16 » courant, ont tous deux répété, *avec la dernière assu-* » *rance*, qu'ils avaient eux-mêmes inoculé à un chien la » salive d'un homme mort hydrophobe, et que ce chien » était également mort hydrophobe !!!!... »

Monsieur le Président, cette assertion, répétée avec la dernière assurance, est d'une gravité au-delà de toute expresion. Il faut nécessairement que tout cela s'éclaircisse. Dans l'intérêt, non pas seulement de la science, mais de *l'humanité tout entière*, il faut absolument que les membres de l'Académie des sciences qui ont été témoins oculaires des *deux expériences du* 19 *juin* 1813,

se fassent connaître au plus vîte. Il faut absolument qu'ils jurent sur l'honneur avoir vu, de leurs propres yeux, le *chien qui mourut hydrophobe*, après que MM. Breschet et Magendie lui eurent inoculé la salive d'un homme également mort hydrophobe.

Après ce témoignage, il faudra encore que MM. Breschet et Magendie apprennent au public, dans l'intérêt de tous, de la vérité et de leur propre réputation, *ce que devint le second chien auquel ces Messieurs inoculèrent également, le* 19 *juin* 1813, *la salive de l'hydrophobe Surlu; ce qu'il advint à cet animal, et pourquoi il n'enragea pas aussi bien que son compagnon d'expérience.*

Jusqu'à présent, MM. Breschet et Magendie ont gardé le plus profond silence sur cet animal; et cependant ces Messieurs ont eu grand soin de publier *qu'avec le chien sur lequel l'inoculation réussit, ils propagèrent la rage tout l'été, en faisant mordre par cet animal tous les chiens qui tombèrent sous leur main.*

Le temps est venu où la vérité doit luire aux yeux de tous. Et si, à l'Académie des Sciences, comme à l'Académie de Médecine, nul membre n'a positivement vu *le chien devenu hydrophobe*, à la suite de l'expérience du 19 juin 1813, c'est que cette expérience est FAUSSE, COMPLÈTEMENT FAUSSE.

Vous le voyez, Monsieur le Président, il s'agit ici du plus grave des débats. Il est au pouvoir du savant corps auquel je m'adresse pour la dernière fois, de lui donner une très-prompte solution. Et je suis convaincu que l'Académie des Sciences, malgré sa décision du 23 courant, fera tout ce qui dépendra d'elle, pour arriver à ce résultat si désirable.

Pour moi, j'attends avec une impatience égale à celle du public, *le travail complet et décisif de M. Breschet sur cette importante question.* Quand ce travail complet et décisif, si pompeusement annoncé, sera connu de tous; quand M. Breschet aura entretenu l'Académie « *de sa » prochaine communication relative à des expériences dont » les résultats ne doivent laisser aucun doute sur la fausseté » de l'opinion soutenue par M. Bellenger,* » il faudra encore que M. Breschet nous prouve, d'une manière péremptoire, qu'une cause matérielle comme un *virus*, et une cause immatérielle comme la *terreur*, sont capables d'engendrer une affection à symptômes absolument identiques;—ce qui, ce me semble, ne sera pas excessivement facile, ce qui ne pourra guère se soutenir avec quelque apparence de raison.

Tant que M. Breschet n'en sera pas arrivé là, je lui soutiendrai, à lui et à d'autres, que la *terreur* est l'*unique cause* de la rage humaine confirmée, et que le *virus anthropo-lyssique* est la plus avérée des *chimères*.

Mille observations authentiques, dues à divers praticiens, tous très-capables, tous très-dignes de foi, mille observations de tout point semblables aux suivantes, et non moins concluantes qu'elles, voilà les faits irréfragables sur lesquels repose mon opinion.—Libre maintenant à M. Breschet de chercher à en démontrer la fausseté. On verra si ces fameuses expériences qu'il nous promet, lèveront tous les doutes, comme il s'en vante. On verra si elles sont plus solides, et surtout moins incroyables que *celle du* 19 *juin* 1813.—Quand MM. Breschet et Magendie auront fait connaître *leur travail complet et décisif sur cette grave question,* je pourrais bien leur faire connaître, moi, plus d'un de leurs collègues de

l'Institut, et plus d'un membre de nos autres sociétés savantes, qui ne croient pas plus à l'existence du virus anthropo-lyssique, qu'à la vérité, qu'à la réussite de l'*expérience* faite avec la bave de Surlu.

Que cette dernière lettre soit repoussée avec dédain, il n'en sera pas moins vrai, M. le Président, que, parmi les plus savants médecins de Paris, de la France, de l'Univers entier, on n'en trouvera pas un seul qui n'avoue que l'obscurité la plus profonde entoure encore la *rage humaine*, sous quelque point de vue qu'on la considère.—*Sa symptômatologie seule est constante, identique, chez tous les individus;* ce qui prouve invinciblement *une cause unique, la même* pour tous les humains... Mais, malgré nos QUATRE CENTS MONOGRAPHIES, il y a toujours ignorance à peu près complète de son *étiologie réelle*, et désaccord unanime sur sa *nature*, son *siége*, les *altérations organiques* qu'elle entraîne, sur son *traitement*, soit préservatif, soit curatif.—En serait-il de même (je le demande à tout homme compétent et de bonne foi), si l'*expérience*, faite en juin 1813 par MM. Breschet et Magendie, avait eu le résultat réaffirmé par ces messieurs, avec la dernière assurance, le 16 du présent mois? Non, certainement.... Dans ce cas, tous les doutes seraient levés; la rage humaine serait une *maladie virulente*, tout aussi simple, tout aussi facile à concevoir que les autres affections causées par un venin, ou un virus.

Malgré tout ce qu'ont déjà dit, malgré tout ce que pourraient encore dire MM. Serres et Double, il n'en sera pas moins établi, grâces aux discussions qui ont eu lieu à l'Académie, les 9, 16 et 23 du présent mois,

que l'on doit mettre sur la même ligne, et l'UNIQUE EXPÉRIENCE de MM. Breschet et Magendie, faite le 19 juin 1813, et les LYSSES de MM. Salvatori et Marochetti.

Veuillez agréer l'expression des sentiments très-respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

G.-D. BELLENGER,
Docteur en Médecine, à Senlis (Oise).

Senlis, 30 décembre 1839.

P. S. — Je n'attends plus que le *travail complet et décisif* de M. Breschet sur la rage humaine, pour publier la nouvelle édition de mon opuscule sur cette maladie — La *Bibliographie* renferme déjà tout ce qui s'est écrit de remarquable sur cette affection, depuis Homère jusqu'à M. P. Jolly (en 1837) ; afin de la compléter, il faut, de toute nécessité, qu'elle s'étende jusqu'à l'œuvre de M. Breschet, inclusivement.

SENLIS. — IMP. DE Mme FESSART.

OBSERVATION Ire.

Deux frères de Montpellier, furent mordus, à la même heure, par un chien enragé. L'un *enragea* 40 jours après, et *succomba*.— L'autre, parti pour la Hollande le lendemain de l'accident, n'en revint qu'au bout de dix ans. A son retour, il apprit la fin tragique de son frère..... Frappé de cette nouvelle, il devint bientôt *enragé*, et mourut. — (Observation du célèbre Chirac, connue de tout le monde.)

N'est-ce pas un virus bien étrange, que celui qui *tue* l'un en quelques jours, et l'autre, après 10 ans de santé parfaite ? — Qu'en pensent MM. Breschet, Magendie, Serres et Double ?

OBSERVATION IIe.

En février 1762, un chien enragé mordit, aux environs de Besançon, 4 hommes et une femme. Après 40 jours d'un traitement mercuriel, celle-ci jouissait de la meilleure santé ; elle continua encore 4 mois à se bien porter..... Au bout de ce temps, une de ses amies lui témoigna le contentement qu'elle éprouvait de la trouver tout-à-fait guérie; elle lui rappela tous les risques qu'elle avait courus, et lui apprit (chose qu'on lui avait toujours soigneusement cachée) que ses 4 compagnons étaient *morts de la rage*, 8 ou 10 jours après l'accident. — Cette femme fut tellement affectée de ces propos, qu'elle tomba dans une espèce d'accablement qui l'obligea de se mettre au lit. La nuit fut très-agitée ; les craintes calmées se renouvelèrent, ainsi que les songes effrayants aux chiens, aux loups, et aux chutes dans l'eau. — Le lendemain, tous les symptômes de la rage confirmée apparurent; ils augmentèrent rapidement les jours suivants. Cette femme mourut, le 5e jour de sa maladie. — (Observation de M. Oudot, dans l'ouvrage d'Andry.)

OBSERVATION IIIe.

En 1783, deux jeunes filles de Châlis, âgées de 13 à 14 ans, se rendaient à la fête d'Ermenonville. En chemin, la plus jeune fut mordue à la jambe, par un petit chien, qui se précipita sur elle à l'improviste. La peau ne fut point entamée, mais le bas assez largement déchiré. L'autre jeune fille demanda une aiguille et du fil dans une maison voisine, afin de raccommoder le bas de son amie. L'ouvrage terminé, elle coupa le fil avec ses dents, pour avoir fait plus vite. — A son retour, l'obligeante enfant raconta à sa mère ce qui s'était passé : « Malheureuse, s'écria celle-ci

effrayée, qu'as-tu fait, le chien était peut-être enragé !!! » — A dater de ce moment, la jeune fille qui ne songeait à rien, devint triste et rêveuse. Bientôt elle perdit l'appétit et le sommeil; enfin, 6 semaines après, la *terreur* étant parvenue à son apogée, elle mourut, en moins de 24 heures, après avoir présenté tous les symptômes de la rage confirmée.

OBSERVATION IV[e].

Il y a une cinquantaine d'années, un chien enragé mordit, aux environs de Senlis, plusieurs personnes de cette ville, et un postillon de la Chapelle-en-Serval (Oise). Elles moururent toutes à des époques différentes, à l'exception du postillon, qui *seul ne fut pas cautérisé*, et continua de se très-bien porter, pendant une année.— Au bout de ce temps, on fit comprendre à cet homme qu'il l'avait échappé belle, en lui racontant des histoires de rage, toutes plus effrayantes les unes que les autres. — Le pauvre postillon rentra chez lui *épouvanté*. Pendant 8 jours, il fut triste, morose, abattu, cherchant la solitude, et refusant de voir ceux dont il faisait sa société habituelle.... Un mois après, il fut atteint de la rage la plus violente, et mourut dans la même journée.

OBSERVATION V[e].

Le 15 mai 1792, Jacquelin, âgé d'environ 12 ans, fut mordu à la main et au doigt par un chien enragé. 40 jours après les morsures, il se portait bien : alors un autre enfant, dans une dispute, l'appela *reste de chien enragé*... A l'instant, Jacquelin resta interdit, stupéfait, et se rendit de suite chez ses parents... Bientôt, il se plaignit de malaise général, surtout à la *gorge*, et priait qu'on chassât tous les chiens qui venaient sur lui ; (était-ce le virus, ou la terreur qui occasionnait semblables visions?) — Cet enfant mourut dans de grandes agitations, le 26 juin, 3 jours après le développement de la rage. — (Obs. de Guillemeau, dans l'Ancien journal de méd.)

OBSERVATION VI[e].

Robert Chambourigaud taillait tranquillement sa vigne le 33[e] jour de ses morsures. Il est alors *effrayé par des discours alarmants*, et sur-le-champ retourne chez lui, se plaint de douleurs à la *gorge*, *ne peut boire*, et s'étrangle le 5[e] jour, pour terminer les affreux tourments auxquels il est en proie. (Sauvages, *Dissertation sur la rage*.)

OBSERVATION VIIe.

Vaughan, célèbre médecin anglais, a vu plus de 20 personnes, mordues par le même chien enragé, échapper toutes aux suites de leurs blessures, excepté celle qui avait essuyé les premières atteintes de l'animal, (et fut, pour cette raison, frappée de *terreur*). La plupart cependant ne firent aucun remède : les autres n'en firent que d'insignifiants.—(Andry, Recherches sur la rage.)— Depuis Vaughan, on a vu maintes personnes devenir *enragées*, après avoir essuyé les dernières atteintes d'un animal tué comme hydrophobe.

OBSERVATION VIIIe.

De 22 habitants de Meynes, mordus par le même animal enragé, ou présumé tel, 17 furent exempts de la maladie.—(Dissert. de Sauvages).—Les cinq qui contractèrent la rage, furent sans nul doute les plus *terrifiés*.—Mais tous n'auraient-ils pas succombé, empoisonnés par le virus, si ce virus n'était pas une chimère ?

OBSERVATION IXe.

De 14 personnes, mordues par une louve enragée, aux environs de Metz, deux meurent de la gravité de leurs blessures; deux autres, après la guérison des plaies, sans offrir des signes évidents de rage.... Claude Bodson *seul* périt, le 52e jour après l'accident, avec tous les symptômes de cette affection, (ne serait-ce pas parce qu'il était le plus nerveux, et fut le plus *terrifié?*)— Tous les autres n'éprouvèrent aucun accident, quoiqu'ils fussent grièvement blessés, et principalement Claude Leroy. Cet homme combattit avec la louve, pendant plus d'une heure. Il fut mordu au coude, au mollet, à la main, à la joue dont une partie fut enlevée, et à la mâchoire dont les chairs furent déchirées.—(Obs. de Ravelly, dans l'*Histoire du traitement* fait à Senlis, par Audry.)

Partisants du virus, expliquez-nous donc par quel miracle il n'en est pas resté le plus minime atome, dans l'une des nombreuses plaies de Claude Leroy ?

OBSERVATION Xe.

Un jeune militaire, épouvanté par ses camarades, qui entrent à minuit dans sa chambre, éprouve à l'instant des *convulsions affreuses*.—Des *accès de rage* se manifestèrent le lendemain. Il y en eut plusieurs jusqu'à onze heures, époque de la mort.—Dans

les entr'accès, la respiration était à peine gênée; (ce qui prouve qu'elle l'était beaucoup, pendant les accès.) Le malade assura *n'avoir jamais été mordu par aucun animal*, et ne chercha lui-même à mordre que dans les derniers accès.—L'autopsie cadavérique n'apprit rien de particulier; la gorge contenait seulement une mucosité assez abondante.—(Pinel, Nosographie philosophique.)

OBSERVATION XIe.

Dans le mois de mars 1829, aux environs de Strasbourg, un jeune garçon de 15 ans, fut mordu au coude gauche par un chien présumé enragé, que l'on tua, quelques heures après l'accident. Les symptômes de l'hydrophobie la plus violente se déclarèrent, dans la nuit du 15 au 16 juillet suivant. Ce pauvre enfant périt en moins de 24 heures, après 15 ou 20 minutes d'agonie.

Les parents de cet enfant nous assurèrent que, depuis le mois de mai, il était devenu triste et rêveur; que ses nuits étaient fort agitées; qu'ils avaient la certitude que ses camarades et d'autres personnes l'avaient effrayé, en lui racontant des histoires de rage. —(Ce fait est le premier cas de rage humaine, que j'ai vu de mes propres yeux).

OBSERVATION XIIe.

En janvier 1833, M. le docteur Hermann Strahl est appelé pour donner des soins à un aubergiste, *mordu*, cinq semaines auparavant, par un chien *parfaitement sain* qu'il dressait pour la chasse. Le malade n'en eut pas moins *plusieurs accès de véritable rage*.— Dans un moment de fureur, il jeta à terre sa mère, âgée de 65 ans, et la mordit à la joue.—Au bout de deux jours, il mourut.—Sa mère n'éprouva aucun accident par suite de sa morsure.—(Obs. insérée dans le journal de Hufeland, en décembre 1833, et publiée dans la Revue Médicale, cahier de mai, 1834,)

OBSERVATION XIIIe.

Le 21 février 1836, Virginie-Adèle Drouart, âgée de 21 ans, fille d'un charbonnier de la commune de Fleurines (Oise), rentrait chez elle, sur les 10 heures du soir. Elle trouve un chien couché le long de la porte, et lui donne un coup de pied pour qu'il se retire. L'animal la mord à plusieurs endroits du pied gauche, et principalement aux environs de l'une des malléoles. —Le lendemain, le docteur Billecoq, de Pont-Sainte-Maxence, est mandé. Mais Virginie refuse de se laisser cautériser, assurant qu'elle n'avait rien à craindre, et que le chien n'était pas enragé,

OBSERVATION XII[e] BIS.

J'aime un peu mieux les faits que les raisonnements.

(LE GRAND FRÉDÉRIC.)

Le 1[er] dimanche de carême (8 mars 1835), Marie-Delphine Ferret, de Villers-St-Frambourg (Oise), âgée de 7 ans et demi, revenait de la boucherie, vers 4 heures de l'après-midi, accompagnée de plusieurs enfants de son âge, et tenant à la main un quarteron de graisse.—Un tout petit chien inconnu se précipite sur elle, pour s'emparer de ce qu'elle portait. Marie-Delphine, malgré sa *peur excessive* des chiens, voulut ressaisir ce qui lui avait été arraché. C'est alors qu'elle fut mordue à la partie antérieure de la jambe droite et à la joue du même côté, par cet animal. Celui-ci fut aussitôt chassé du pays; il reçut même un coup de pied de la veuve Jeandin, sans chercher à la mordre. On l'eut bientôt perdu de vue, et l'on n'en entendit plus parler dans la suite.—Le lendemain, la petite Ferret fut amenée par sa mère chez M. le docteur Voillemier, de Senlis. Ce médecin, instruit de ce qui était arrivé, pensa que l'enfant n'avait rien à craindre, et jugea la cautérisation inutile. Il se contenta de prescrire une application de sangsues à la joue, et des cataplasmes émolliens pour la plaie de la jambe.—La mère, peu satisfaite de cette consultation, fut avec sa fille en pélerinage à St Hubert, que bien des gens de ce pays regardent encore comme le plus sûr préservateur des affections rabiques.

32 jours après l'accident, Marie-Delphine, douée d'une constitution délicate, et d'une intelligence très-précoce, se portait bien. Les plaies de la joue et de la jambe étaient en voie de bonne cicatrisation.... Mais il va sans dire qu'à Villers comme partout, les habitants connaissent bien des histoires de rage, toutes fort peu rassurantes. On ne manqua pas d'en parler devant les compagnes de la petite blessée, qui s'empressèrent de les lui raconter.—Le surlendemain de ces récits malencontreux (vendredi 10 avril), Delphine retournait tranquillement à sa maison, lorsqu'au détour d'une rue, elle se trouva presqu'en face d'un chien très-sain, fuyant à toutes jambes devant des enfants qui le poursuivaient, et lui lançaient des pierres..... La pauvre enfant fut saisie d'une frayeur impossible à décrire; elle rentra chez elle, pâle, toute tremblante, les traits complètement bouleversés. A partir de cette fatale rencontre, sa santé se dérangea notablement; sa raison s'altéra, chaque jour, davantage, et les prodrômes de l'hydrophobie ne tardèrent pas à se manifester.—Enfin, le vendredi saint, 17 avril, sur les 10 heures du matin, Delphine est visitée par M. le docteur Roboüam, de Rully (Oise). En présence

de notre confrère, elle eut plusieurs accès parfaitement caractérisés.—Le lendemain, à 3 heures de relevée, malgré la continuation des accès, la malade est mise de force dans une voiture. On l'y tient étroitement emmaillotée, et on l'amène à l'hôpital de la Charité de Senlis, où l'on refuse de la recevoir. On la remmène à Villers..... Tous les médecins, qui ont vu et soigné des enragés, concevront aisément les effets d'un pareil voyage.—Dans la soirée, les accès augmentent donc d'intensité. Delphine est regarrottée sur son lit, abandonnée de ses proches, et confiée aux tristes soins de 4 manouvriers, moins intimidés que les autres. Elle meurt, au bout de 48 heures, le jour suivant 19, à 2 heures et demie du matin, environ 6 semaines après son accident.

Pendant toute la durée de sa maladie, Marie-Delphine n'a pas cherché une seule fois à mordre, bien qu'on l'ait traitée avec dureté. Mais, comme tous les enragés, elle portait à chaque instant les mains à sa GORGE, en indiquant que là était le *siége* de ses souffrances, et qu'elle SUFFOQUAIT VIVE, au retour de chaque accès.—Les plaies sont restées, comme auparavant, très-bien cicatrisées : il n'est pas même survenu le moindre changement à celle de la jambe, dont la croûte très-sèche n'était pas encore tombée. — (Je tiens tous ces détails de plusieurs habitants de Villers, de M. Darras, maire, et de M. Hannequin, cultivateur au même endroit, et parrain de la victime).

C'est en 1835 que cet événement se passait, à une lieue et demie de Senlis. Il eut nécessairement, comme tout sinistre, un retentissement immense dans nos contrées..... Eh bien, l'année suivante, à 58 jours d'intervalle seulement, les communes de Fleurines et de St-Léonard, toutes deux de notre canton comme Villers-Saint-Frambourg, vont être le théâtre de deux événements à-peu-près semblables; l'un d'eux aura même lieu, un an juste après, jour pour jour!!!...

OBSERVATION XIIIe.

Le 1er dimanche de carême (21 février 1836), Virginie-Adèle Drouart, âgée de 21 ans, fille d'un charbonnier de la commune de Fleurines (Oise), rentrait chez elle, sur les 10 heures du soir. Elle trouve un chien couché le long de la porte, et lui donne un coup de pied pour qu'il se retire. L'animal la mord aussitôt à plusieurs endroits du pied gauche, et principalement aux environs de l'une des malléoles.

Le lendemain, le docteur Billecoq, de Pont-Ste-Maxence, est mandé. Mais Virginie refuse de se laisser cautériser, assurant qu'elle n'avait rien à craindre, et que le chien n'était pas enragé,

puisqu'il avait mangé devant elle.—L'animal inconnu ne quitta pas Fleurines, et fut tué ce même jour, après avoir encore mordu plusieurs chiens de l'endroit, et un enfant de 14 à 15 ans, nommé Cadet Martin.

Quoiqu'il en soit, les blessures d'Adèle se guérirent, comme celles qui lui auraient été faites par le chien le plus sain.—Tous les habitants de Fleurines, dont les chiens avaient été mordus, jugèrent à propos de les tuer au bout de quelques jours, sans attendre qu'aucun de ces animaux donnât signe de rage.... Dès lors, Adèle, douée d'un *tempérament nerveux*, fut en proie au plus vives frayeurs. Sa santé se délabrait de jour en jour, et son teint se fanait à vue d'œil. La nuit, elle pouvait à peine dormir, et se réveillait souvent en nage, après avoir été tourmentée par les songes les plus effrayants.... Enfin, le 3 mai, 72 jours après ses morsures, Adèle accusa, pour la première fois, des *étouffements*, de la *suffocation*. Bientôt, il survint de violents accès de rage, et la malade mourut le lendemain, à 11 heures du matin, 20 ou 22 heures après l'invasion de la rage confirmée.

Cette jeune fille, confiée aux soins de MM. les docteurs Billecoq et Voillemier, de Senlis, fut saignée plusieurs fois très-copieusement. Mais cette médication sangradorienne, si vantée aujourd'hui, n'a pas retardé d'une minute le moment fatal.

Cadet Martin fut très-effrayé de la mort d'Adèle. On le conduisit aussitôt à Sarron. Une bonne femme de ce village, guérisseuse en renom, lui fit prendre, pendant neuf jours, un *breuvage* composé d'écailles d'huîtres pilées, et d'une foule d'autres ingrédients, non moins héroïques..... Au bout de ce temps, l'enfant revint chez lui, *rassuré* et *guéri*.

OBSERVATION XIVe.

Le 15 mai 1836, Mme la baronne Ivendoff, demeurant à Saint-Léonard (Oise), est mordue à la main droite par un petit griffon, malade depuis deux ou trois semaines.—Le même jour, madame Ivendoff porte son chien à Chantilly, pour y consulter M. Bergeron, artiste-vétérinaire. Ce monsieur, après avoir examiné l'animal avec le plus grand soin, reconnaît qu'il est atteint d'une espèce de *satyriasis*, dû à l'étranglement du gland par son enveloppe préputiale, et jure sur l'honneur qu'il n'est pas enragé; M. Bergeron prouve son dire, en lui faisant manger du sucre, et boire du lait, en présence de sa maîtresse. — Le lendemain matin 16, le griffon meurt.

Quatre ou cinq jours après, Mme Ivendoff, douée d'un *tempérament très-nerveux* et d'une constitution éminemment irritable, est effrayée par les propos que tiennent ses domestiques, sur la ma-

ladie de son chien. Elle fait mander de suite M. le docteur Tavernier, son médecin ordinaire. Les deux plaies de la main sont rouvertes et cautérisées à fond, le 19 ou le 20 du même mois.— A dater de ce moment, l'effroi de Mme Ivendoff va toujours croissant. Enfin, le 1er juillet, 40 jours après la cautérisation, il survint de violents accès de rage. Le premier eut lieu à deux heures du matin, et la mort, le même jour, à trois heures de l'après-midi.—Pendant toute la durée du mal, il n'est pas survenu le moindre changement aux plaies de la main, qui étaient parfaitement cicatrisées.

(Ce fait, connu de tout Saint-Léonard, de tout Senlis et des environs, est le second cas de rage humaine, dont j'ai été témoin oculaire.)

OBSERVATION XVe.

Quelques temps après la mort de Mme Ivendoff, dans la nuit du 25 au 26 août 1836, on vint me chercher pour donner des soins à une personne qui se portait très-bien, la veille à 10 heures du soir.—Ce jeune homme, d'un *tempérament nerveux* bien marqué, et d'une imagination très-vive, avait dévoré, quelques jours auparavant, plusieurs observations de rage. — Le 24 au soir, il fut mordu et égratigné par son chat, qu'il fustigea et jeta à la porte. Dès qu'il eut perdu cet animal de vue, il lui vint à l'idée qu'il était peut-être enragé. Alors la peur et la frayeur s'emparèrent de lui; la cautérisation des petites plaies, faite par le blessé lui-même, n'eut aucun résultat avantageux. La terreur survint bientôt, et plusieurs accès, de tout point semblables à ceux de la rage confirmée, se succédèrent, à des intervalles assez rapprochés. Pendant le dernier accès, le plus long et le plus violent de tous, la *suffocation* semblait imminente.—Un quart-d'heure après, un miaulement se fit entendre à la porte; le patient ordonna brusquement qu'on l'ouvrit, en faisant un bond sur son lit; à la vue du chat, sa figure, si effrayée, si abattue, rayonna de joie... Nous trouvâmes l'animal en très-bonne santé, et le malade, rassuré, fut guéri sur-le-champ.

OBSERVATION XVIe.

Le 27 mai 1837, un jeune homme de 17 ans, fondeur en cuivre, est admis à l'hôpital de la Charité, et couché au no 25 de la salle Saint-Jean, service de M. Sandras. — Le lendemain 28, *il meurt de la rage*, bien qu'il n'ait été mordu par aucun animal. — L'autopsie cadavérique n'a fait découvrir aucune lésion.—(Obs. extr. du *Bulletin* général de thérapeutique médicale et chirurgicale, du 30 mai 1837.)

OBSERVATION XVIIe.

Il y a quelques années, un enfant de 4 ans, appartenant à la veuve Lanoy, femme aujourd'hui du nommé Latour, pêcheur à Pont-Ste-Maxence (Oise), fut bousculé et mordu à la jambe par un chien enragé, que l'on tua hors de la ville. — La mère refusa de faire cautériser son enfant, bien qu'on l'y engageât fortement... Le petit blessé se porte encore à merveille, malgré l'omission des cautérisants, dans lesquels certains docteurs ont une confiance vraiment aveugle.

(Ce fait m'a été raconté par Mme veuve Demoinet, de notre localité. Cette dame, qui existe encore, a été témoin oculaire de l'accident. Elle m'a assuré, en outre, que le chien de M. Fillon, propriétaire à St-Pierre-Pontpoint, fut mordu presque en même temps, par le même animal. M. Fillon fit de suite mettre son chien à l'attache. Cette bête ne tarda pas à tomber malade, et l'on s'empressa de la tuer, dans la crainte qu'elle ne devînt enragée.)

OBSERVATION XVIIIe.

Un enfant de 9 ans fut mordu à la partie inférieure de l'avant-bras par un gros chien enragé. Les plaies furent *cautérisées sur le champ* avec la potasse caustique ; la cicatrise se fit. — Deux mois et demi après, les symptômes de la rage se déclarèrent.... La mort arriva, 48 heures après le développement de l'hydrophobie, grâces sans doute au hideux traitement employé.

(Cette observation, insérée dans le *Bulletin* de thérapeutique méd. et chirurg., a été recueillie, en 1837, au Grand-Hôpital de Milan, dans le service de M. le chirurgien en chef, Sornani.—Le petit infortuné qui en fait le sujet, a été traité par la *morsure de la vipère*. On l'a fait mordre à deux reprises différentes, pour voir si le venin du reptile ne neutraliserait pas *le soi-disant virus rabiéique !!!*) — *.

OBSERVATION XIXe.

Un ancien militaire, Paul Parot, âgé de 52 ans, grand, fort, courageux, mais doué d'un *tempérament nerveux*, développé au

* Ces dix-huit observations, et plusieurs autres semblables, sont consignées, avec tous les détails désirables, dans mon opuscule, intitulé : *Une expérience sur la Rage humaine*, etc.; chez J.-B. Baillière et Delaunay, libraires, Paris, 1838. —Pour les faits contemporains, j'ai eu bien soin d'indiquer les noms et la demeure des personnes, qui m'ont fourni des renseignements. On pourra se convaincre auprès d'elles, de la vérité de tout ce que j'ai avancé.

plus haut degré, revenait le 9 juin 1839, à deux heures de l'après-midi, d'un village voisin, suivi d'un chien de forte taille, qu'il ne connaissait pas. Ce chien sortait de l'eau, il était encore tout mouillé. Parot le flattait en le frappant légèrement sur la tête. Très-calme, la queue retroussée et n'écumant nullement, le chien suivait. Il se secoua, et Parot, pour ne pas se laisser mouiller, fit brusquement un pas en arrière, en élevant la main droite. Aussitôt le chien s'élança sur cette main, la saisit par le métacarpien du pouce, et ce ne fut qu'après une lutte de près d'un quart-d'heure, que l'infortuné parvint à se faire lâcher. — Le chien a été tué le lendemain à un quart de lieue de là, où il parut suspect à quelques personnes.

Il est loin d'être prouvé, comme on voit, que ce chien fût réellement enragé. — Quoiqu'il en soit, Parot ne tarda pas à perdre complètement le sommeil, à dater du moment où des personnes imprudentes lui eurent souvent parlé de chiens enragés.

Le 5 juillet, la plaie était belle et presque entièrement cicatrisée.—Le 6, dans la matinée, surviennent les symptômes de l'hydrophobie la mieux caractérisée; la mort eut lieu, le lendemain 7, à huit heures du matin.

(Obs. de M. le docteur Bouillod, insérée dans le *Bulletin* de thérap. méd. et chirurg., livr. de décembre 1839, tome 17me, p. 376 et suiv.)

OBSERVATION XXe.

M. le docteur Bernhart, de Compiègne, me racontait, en novembre 1839, qu'une personne fut mordue, en sa présence, par un chien que l'on poursuivait comme enragé, mais *que l'on ne tua pas*.

Cette personne, douée sans doute d'un tempérament nerveux au suprême degré, fut saisie de *véritables accès de rage*, une heure à peine après l'accident. — Le célèbre Blumenbach fut appelé pour lui donner des soins; il se fit amener le chien, prouva qu'il n'était pas enragé, et le malade fut guéri incontinent.

(Ce fait a le plus grand rapport, comme on voit, avec ce qui est arrivé à un de mes clients, dans la nuit du 25 au 26 août 1836.)

Les bornes de cette lettre ne me permettent pas d'y ajouter un plus grand nombre de faits. Mais j'attends avec impatience, muni de quelques centaines d'*observations analogues*, que l'on démontre la fausseté de mon opinion.

Senlis. — Imp. de Madame Fessart.